



PRÉFET DE L'ORNE

**Direction départementale de la cohésion sociale
et de la protection des populations de l'Orne**

Service cohésion sociale

Cité administrative – Place du général Bonet – CS 50003
61013 ALENÇON cedex

Affaire suivie par : **Arthur LEPELLETIER**

Tél. : 02 33 32 50 21

Courriel : arthur.lepelletier@orne.gouv.fr

**Compte rendu de la réunion du groupe de travail :
« la relation organisateur/directeur en accueil collectif de mineurs (ACM) »**

Séance 1 – 18 avril 2013 (18h00-20h40) – Centre polyvalent de Sées

Présents :

Delphine GAUDRÉ, présidente de l'association ACLAS, Courtomer
Aurore COPPOLA, animatrice à l'association ACLAS, Courtomer
Bernard COLIN, élu en charge des temps scolaires et périscolaires à la CDC du Haut-Perche
Elise MONTIER, coordinatrice et directrice ACM à la CDC du Haut-Perche
Philippe DESBLEDS, directeur de l'espace Xavier Rousseau (EXR), Argentan
Laëtitia BRETONNET, directrice ACM de l'association Familles Rurales de Trun
Brigitte MENEREUL, présidente de l'espace Xavier Rousseau (EXR), Argentan
Céline TOREAU, directrice de l'ACM de la commune de Saint-Jouin-de-Blavou
Gérard PINTON, maire de la commune de Saint-Jouin-de-Blavou
Sylvain GRESSANT, directeur ACM et membre du CA de l'association d'animation du canton de Gacé
Vanessa COTE DES COMBES, animatrice et trésorière de l'association d'animation du canton de Gacé
Charlie ROUSSEAU, président et directeur de l'union sportive du district d'Alençon (USDA)
Arthur LEPELLETIER, conseiller d'éducation populaire et de jeunesse, DDCSPP de l'Orne

Séquence 1 (18h00 – 18h30) : INTRODUCTION
--

- Présentation des membres du groupe
- La démarche
- Les objectifs
- La méthode

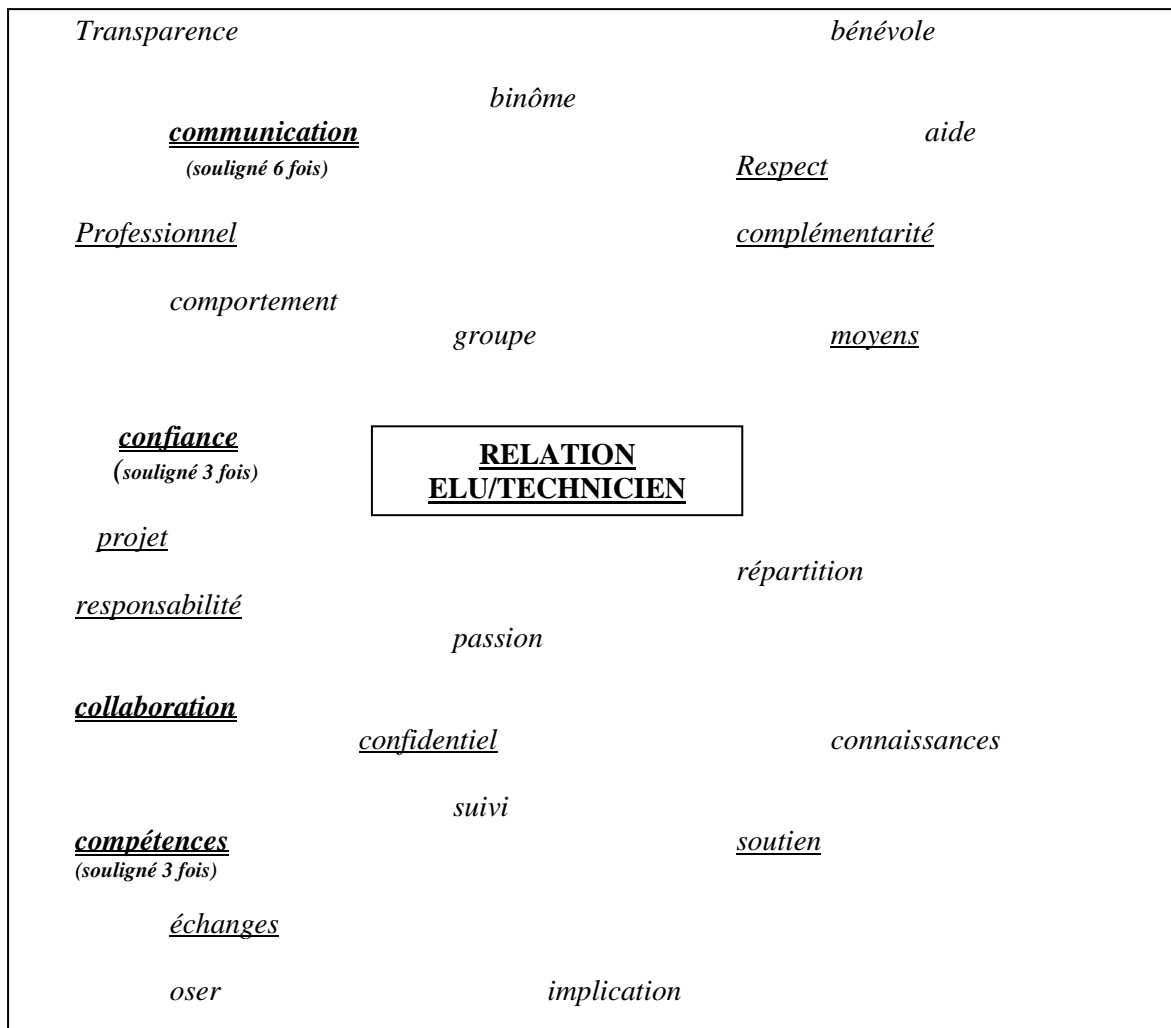
→ voir PowerPoint joint au compte-rendu

La démarche, les objectifs et la méthode sont validés par l'ensemble du groupe.

Séquence 2 (18h30 – 19h15) : ATOUR DU MOT

Objectif : Faire émerger les représentations du membre du groupe

Modalités : voir PowerPoint joint au compte-rendu



Le groupe n'a pas souhaité barrer de mots rejetés ou incompris.

Eléments d'analyse :

- Des mots de l'ordre de l'affectif : passion, implication, oser...
- Des mots renvoyant à des aspects techniques : moyens, projet, compétences...
- Des mots qualifiant la relation : collaboration, confiance, complémentarité...

Le mot « complémentarité » implique qu'il y a des ressources, des forces différentes à exploiter chez chacun des membres de la relation.

Les mots « communication » et « compétence » sont les plus discutés. Il apparaît nécessaire de prévoir d'approfondir ces notions : la communication, quelles méthodes ? quel moyen/support en fonction de quel objectif ? etc. ; les compétences : de quelles compétences parle t'on ? (juridiques ? techniques ? etc.), quelles sont les compétences attendues ? (d'un élu ? d'un technicien ? etc.).

Un des membres du groupe fait remarquer que le mot « élu » est écrit au singulier. Pourtant, la façon dont l'élu référent peut associer les autres élus apparaît comme un enjeu fort dans les collectivités.

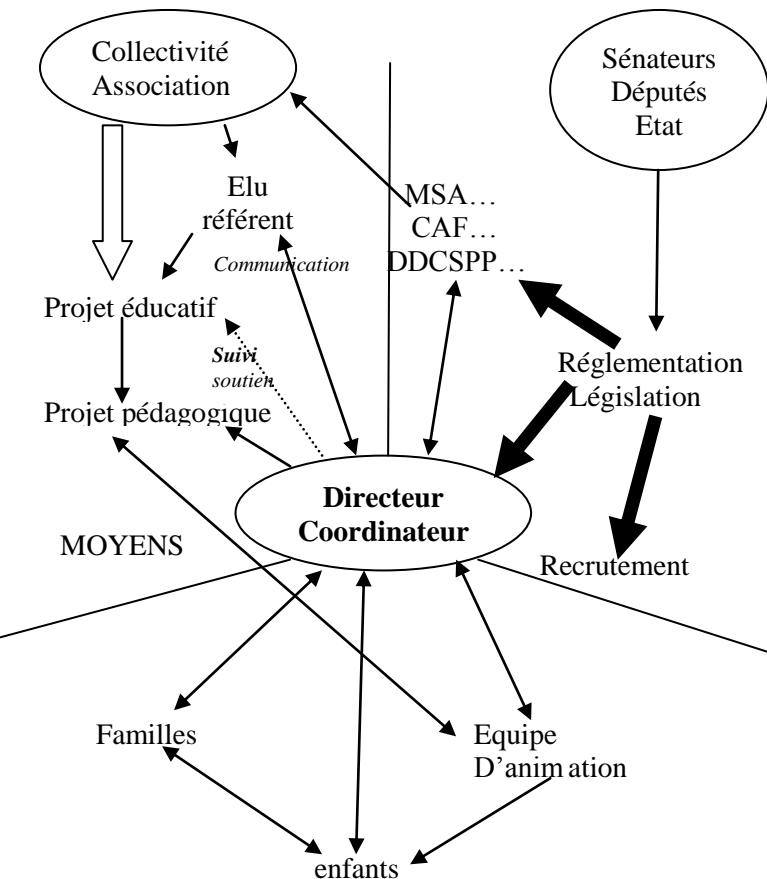
Aucun mot à connotation négative n'apparaît (on aurait pu penser à : incompréhension, divergences, défiance, etc.). Il est néanmoins remarqué que dans la réalité, les relations peuvent parfois être conflictuelles.

Séquence 3 (19h15 – 20h15) : L'ENVIRONNEMENT DE CHAQUE ACTEUR (SCHEMA)

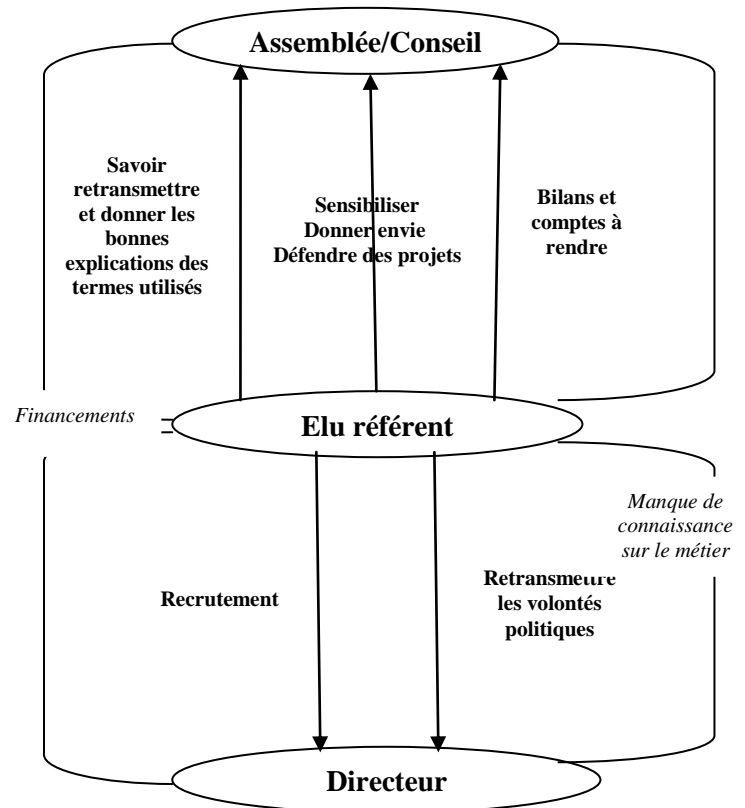
Objectif : Faire émerger les représentations du membre du groupe (suite)

Modalités : voir PowerPoint joint au compte-rendu

L'environnement des directeurs vu par les organisateurs



L'environnement des organisateurs vu par les directeurs



Commentaires du rapporteur et analyse :

Le directeur est placé au centre car considéré comme « la courroie de transmission ».

Dans la version originale, le secteur du bas est en vert car identifié comme la partie « agréable » (parents, enfants, équipe d'animation).

Les organisateurs pointent la part de plus en plus importante prise par les missions dites administratives et la « paprasserie ». Le directeur a souvent un profil multi-casquettes.

Il est rappelé que le projet éducatif (PE) et le projet pédagogique (PP) n'étaient pas que des obligations réglementaires mais revêtaient également un intérêt pour la qualité éducative et le bon fonctionnement des structures. Il est également rappelé que le PE devait être défini par l'organisateur, avec, éventuellement l'aide technique et méthodologique du directeur.

Commentaires du rapporteur et analyse :

Sont abordées les questions suivantes :

- Le niveau variable de connaissance des spécificités des métiers de l'animation par les organisateurs
- Le niveau variable de connaissance du terrain et de contact avec les usagers des organisateurs
- Les différentes modalités de prise de contact avec les parents et les enfants (pôts, inscriptions, réunions, etc.)
- La difficulté rencontrée dans les collectivités par l'élus référent dans son rôle de sensibilisation des autres élus en matière d'éducation, particulièrement en matière d'éducation non-formelle
- Les lourdeurs administratives imposées aux associations

Séquence 4 (20h15 – 20h40) : PISTES DE TRAVAIL – CONCLUSION

Il apparaît prioritaire de développer les thématiques suivantes lors des prochaines rencontres :

- **La communication :**
 - Identification de supports adaptés aux différentes situations
 - Identification de « bonnes pratiques » et méthodes en matière de communication
 - Le partage d'un langage commun
- **Les compétences :**
 - Compétences juridiques («ce que dit la loi ? », qui est responsable de quoi)
 - Compétences techniques (attendues d'un organisateur, attendues d'un directeur)
- **La gestion administrative (éventuellement) :**
 - Identification des rôles de chacun en matière administrative
 - Identification de moyens pour limiter les lourdeurs

Le principe de la conception d'un outil diffusable comme support aux discussion et comme valorisation du travail engagé est validé.

La prochaine réunion est fixée au mardi 11 juin 2013 aux mêmes horaires (18h00 – 20h30) et dans les mêmes locaux (centre polyvalent de Sées).